



Laon, le 15 avril 2016

Communiqué de presse

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

le dimanche 24 avril 2016

Dès le début des années 1950, les anciens déportés et les familles de disparus exprimaient le souhait de voir inscrite dans le calendrier une date réservée au souvenir de la Déportation.

Instituée par une loi du 14 avril 1954, cette journée de commémoration a lieu chaque année le dernier dimanche du mois d'avril. Ces cérémonies du souvenir honorent la mémoire de tous les déportés, sans distinction, et rendent hommage à leur sacrifice.

Dans le département de l'Aisne, l'ensemble des communes participera à cet hommage. Les membres du corps préfectoral seront présents aux manifestations suivantes :

10 h 00	Cérémonie commémorative en présence de M. BRASILES, secrétaire général adjoint de la sous-préfecture de Saint-Quentin. (place de l'hôtel de ville à Saint-Quentin)
10 h 15	Inauguration de la première partie du Chemin de Mémoire en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons. (boulevard de Presles, face à la clinique Saint-Christophe/Courlancy à Soissons)
10 h 30	Cérémonie commémorative en présence de M. CAYOL, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry. (monument des Déportés et stèle Jean Moulin à Château-Thierry)
11 h 00	Cérémonie commémorative en présence de M. BONAMIGO, sous-préfet, directeur de cabinet. (monument aux Morts de Laon)
11 h 00	Cérémonie commémorative en présence de M. BABSKI, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins. (place du Général de Gaulle à Vervins)

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
 Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet_02